

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1840 \(octobre\)- 1847 \(septembre\) : Guizot au pouvoir, le ministère des Affaires étrangères](#)[Collection](#)[1846 \(1er août - 24 novembre\)](#)[Item](#)[Paris, Jeudi 30 juillet 1846, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

Paris, Jeudi 30 juillet 1846, François Guizot à Dorothee de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Ministère des Affaires étrangères](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1846-07-30

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Publication871/237

Information générales

LangueFrançais

Cote1657, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 8

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentFrançais

Transcription

Hier, en passant devant la Porte Maillot, j'ai fait demander au poste de gendarmerie, si le Roi était rentré à Neuilly. Il venait de passer en y retournant. J'ai

été là, sur le champ. J'ai vu le Roi, la Reine, Madame. Le Roi vraiment toujours calme et résolu sans le moindre effort racontant les détails, discutant les explications. Quelque tristesse mais point de lassitude de son métier. La Reine très animée. Madame abattue. Personne ne sort de son caractère. Le garde des sceaux était là. L'assassin, un homme près de faire banqueroute, qui prétend qu'il a tiré non pour tuer le Roi, mais pour se faire tuer lui-même. Il a poussé dit quelques paroles et on a saisi chez lui quelques papiers assez significatifs. Le Roi a signé l'ordonnance qui défère le procès à la Cour des Pairs. Le jour de la convocation n'est pas fixé. Ce ne peut être que plusieurs jours après les élections. Je vais voir ce matin le Chancelier et les personnes qui doivent conduire l'instruction. Je me concerterai avec mes collègues. Puis, j'irai dîner avec vous et je repartirai de St Germain à 10 heures pour le Val Richer. L'instruction, dans laquelle je n'ai rien à faire, durera plus qu'il ne faut pour que rien ne soit changé à nos projets. Le Roi est parti, tout à l'heure, à 8 heures, pour le Château d'Eu. Il ne change rien non plus à ses projets. Il a raison. Adieu. Adieu. Je voudrais écrire ce matin à Jarnac avant de sortir. Adieu. Avant 6 heures et demi. Hier a été charmant jusqu'à ce triste incident. Le billet était de Delessert. Adieu. Adieu. G.
Paris jeudi 20 Juillet 1846

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Paris, Jeudi 30 juillet 1846, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1846-07-30.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/04/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/2263>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Jeudi 30 juillet 1846

Destinataire Benckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destination Saint-Germain

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 05/11/2020 Dernière modification le 18/01/2024

Roi, tu prunas devant la Porte
 Mailles. j'ai fait demander au Poste de
 gendarmerie si le Roi était entré à Bréville.
 Il venait de passer en y retournant. J'ai
 été là sur le champ. J'ai vu le Roi, la
 Reine, madame. Le Roi craignait toujours
 l'ennemi et se tenait sans le moindre effort,
 écoutant les détails, écoutant les explications.
 Quelque tristesse, mais point de lassitude de
 son milieu. La Reine très aimable, madame
 abstinée. Personne ne voit de son caractère.
 Le garde du seau, était là. L'assassin,
 un homme prêt de faire l'anguille, qui
 prétend qu'il a tué, non pour tuer le Roi,
 mais pour se faire tuer lui-même. Il a
 pourtant dit quelques paroles, et en a sorti chez
 lui quelques papiers assez significatifs. Le
 Roi a signé l'ordonnance qui défère le pouvoir
 à la Cour des Pairs. Le jour de la convocation
 n'est pas fixé. Le ne peut être que plusieurs
 jours après l'élection, de voir voir le

Je suis le Chancelier et le procureur qui doivent
conduire l'instruction. Je me concerterai avec
mes collègues. Puis, j'irai dîner avec vous
et je repasserai de St. Germain, à 10 heures,
pour le Mat d'acier. L'instruction, sans
laquelle je n'ai rien à faire, durera plus
qu'il ne faut pour que rien ne soit changé
à nos projets.

Le Roi se passe tout à l'heure, à 8 heures,
pour le Château d'Or. Il ne change rien
sur plus à ses projets. Il a raison.

Adieu Adieu. Je voudrais écrire ce
matin à Paris avant de partir. Adieu.
Adieu à Henry et à moi. Hier a été
l'achat, jusqu'à ce matin. Le
billet était de 100 francs. Adieu.

Paris le 20 de Juillet 1846.